

Important : Consultation sur un changement de nom de rue

15 janvier 2021

Remplacement du nom de rue Black Boy Lane par La Rose Lane

Je vous écris concernant la proposition de changer le nom de votre rue. Notre précédente consultation – lors de laquelle il a été demandé aux résidents s'ils préféreraient le nom « La Rose Lane » ou « Jocelyn Barrow Lane » – a indiqué que les **résidents préféraient le nom « La Rose Lane »**.

Nous passons maintenant à la prochaine phase de la consultation, qui vise à déterminer si le nom de la rue devrait rester Black Boy Lane, ou s'il devrait être remplacé par « La Rose Lane ».

Cette consultation s'inscrit dans notre révision générale des noms de monuments, bâtiments, lieux et rues de Haringey. C'est un chantier important qui nous permettra de trouver des façons créatives de célébrer la culture et la diversité de notre arrondissement, dont nous sommes si fiers. Nous avons plusieurs idées quant à la façon de le faire, et cette consultation est l'opportunité d'avoir votre avis sur la proposition spécifique de renommer Black Boy Lane en la rebaptisant « La Rose Lane » en hommage à l'éditeur, essayiste et poète John La Rose, ancien résident de Haringey.

La consultation est ouverte du **15 janvier au 19 février 2021**. Pendant cette période, vous pouvez répondre au sondage en ligne sur www.haringey.gov.uk/renaming-black-boy-lane, écrire au Council Consultation Coordinator, The Communications Team, Haringey Council, River Park House, 225 High Road, Wood Green, London, N22 8HQ ou envoyer un e-mail à la mairie à bbiconsultation@haringey.gov.uk en indiquant si vous êtes d'accord ou pas avec la proposition.

La décision de changement de nom d'une rue est un processus formel. Cette phase implique donc de publier l'« avis de notre intention » de publier un décret pour renommer Black Boy Lane en la rebaptisant La Rose Lane, et de vous consulter pour savoir si vous pensez que le changement de nom devrait intervenir. Les résultats de la consultation seront pris en compte dans la décision de procéder ou non au changement. Une copie de notre avis d'intention est jointe à cette lettre. Ceci est une exigence légale en vertu de la Partie II Section 6 du London Buildings Acts (Amendment) Act 1939 (amendement de la loi sur les bâtiments londoniens).

Tout au long du processus de consultation, jusqu'ici, nous avons pris en compte votre avis, et notons que certains d'entre vous avez encore des interrogations. Nous nous engageons à écouter l'avis de tous nos résidents sur ce sujet important, et vous encourageons à répondre à la consultation.

Aide que vous apportera la mairie

Nous voulons vous assurer que, si le changement de nom a lieu :

- la mairie de Haringey préviendra autant d'organisations que possible en votre nom
- vos code postal et numéro de maison ne changeront pas
- un décret officiel d'attribution de nom de rue et de numéro vous sera remis
- la mairie fournira une assistance pratique pendant le processus de changement de nom
- un changement du nom de la rue n'affectera le statut d'aucun résident au regard de la législation sur l'immigration

- les ménages / organisations recevront un « paiement volontaire » pour la gêne occasionnée

Nous envisageons de proposer un paiement volontaire d'environ 300 £ par ménage / organisation pour toute gêne occasionnée par le changement de nom. Nous prévoyons que le coût en argent et en temps sera largement inférieur à cela pour la grande majorité des ménages / organisations, si ce n'est tous. Si vous avez toute remarque sur ce paiement ou sur les autres aides nécessaires, veuillez l'inclure dans votre réponse à la consultation.

Pourquoi renommer Black Boy Lane ?

La mairie de Haringey pense que les noms de nos monuments, édifices, lieux et rues doivent refléter les valeurs et la diversité dont nous sommes si fiers dans l'arrondissement. Les mots changent de sens avec le temps, et le terme « Black Boy » est aujourd'hui un nom péjoratif pour désigner les hommes d'origine africaine. Le fait est que si nous devons nommer cette rue aujourd'hui, nous ne l'appellerions pas « Black Boy » Lane, et quelles que soient les raisons historiques pour lesquelles elle a été baptisée ainsi il y a plus d'un siècle, en tant que collectivité, en tant que société, nous devons nous interroger quant à savoir si cela reste un nom de rue approprié aujourd'hui.

La mairie s'engage à agir à la fois pour lutter contre les inégalités et à célébrer la riche diversité de notre arrondissement. Bien que nous admettions que le changement de nom de la rue pourra poser des problèmes pratiques, cela doit être mis en balance avec les répercussions pour les membres de notre collectivité qui ont demandé à la mairie de changer ce nom.

Bien que nous soyons conscients que cette période est difficile pour chacun, et que répondre à des consultations comme celle-ci peut être plus compliqué, nous pensons que, maintenant plus que jamais, nous devons nous efforcer d'envoyer un message clair en faveur de la diversité dans notre arrondissement.

Cordialement,



Rob Krzyszowski

Directeur Adjoint intérimaire de l'urbanisme, des normes du bâtiment et du développement durable

Répondre à la consultation ou nous contacter

INTERNET

www.haringey.gov.uk/renaming-black-boy-lane

E-MAIL

bbiconsultation@haringey.gov.uk

TÉLÉPHONE

0208 489 3797

COURRIER

Consultation Coordinator, The Communications Team, Haringey Council, River Park House, 225 High Road, Wood Green, London, N22 8HQ.

Une enveloppe pré-affranchie est jointe.

ASSEMBLÉE VIRTUELLE

Du fait des exigences de distanciation sociale, une assemblée en ligne « virtuelle » se tiendra à 11h30 le samedi 23 janvier 2021 via Microsoft Teams. Cela permettra aux résidents / organisations de poser aux conseillers municipaux toute question qu'ils peuvent avoir. Les personnes souhaitant assister à l'assemblée doivent envoyer un e-mail à bbiconsultation@haringey.gov.uk pour s'inscrire.

Questions fréquemment posées

Q : Qui est John La Rose ?

R : Il est proposé de renommer Black Boy Lane en la rebaptisant « La Rose Lane » d'après John La Rose.

John La Rose était un éditeur, poète et essayiste. Il a fondé le Caribbean Artists' Movement (mouvement des artistes antillais) et la maison d'édition New Beacon Books, qui a une librairie à Stroud Green. En 1975, il a co-fondé le Black Parents Movement (mouvement des parents noirs) avec les parents impliqués dans l'incident de la George Padmore Supplementary School, lors duquel un jeune écolier noir a été battu par la police devant son école à Haringey.

Une biographie plus complète est disponible sur notre site www.haringey.gov.uk/renaming-black-boy-lane.

Q : Que va-t-il se passer ensuite ?

R : Une fois la consultation close, nous analyserons soigneusement toutes les réponses et un rapport sera remis au Corporate Committee de la mairie, qui décidera s'il faut procéder au changement ou non. Si le changement de nom est accepté, nous préviendrons les résidents et les organisations et fournirons de plus amples informations et un soutien avant que le changement n'intervienne courant 2021. La mairie s'engage à aider les résidents et les organisations dans ce processus si le changement est décidé.

Q : Mon code postal et mon numéro de maison vont-ils changer ?

R : Non. De plus, le numéro de référence unique de la rue (USRN), utilisé par de nombreuses organisations, restera lui aussi identique.

Devrai-je informer Royal Mail du changement de nom de rue ?

R : Non. La mairie se chargera d'informer Royal Mail du changement d'adresse. Comme votre code postal ne changera pas, un changement du nom de rue ne devrait pas affecter la réception de lettres ou colis envoyés par Royal Mail. Les compagnies d'électricité/eau etc. achètent des listes d'adresses à Royal Mail.

Q : Quelles organisations devrai-je informer de mon changement d'adresse ? Comment la mairie m'aidera-t-elle ?

R : La mairie préviendra autant d'organisations que possible pour le compte des résidents et fournira une assistance pratique si le changement est décidé, y compris des documents « pro-forma » à envoyer aux organisations pertinentes.

Les résidents auront également un interlocuteur désigné auquel ils peuvent s'adresser s'ils font face à des difficultés ou ont besoin d'une aide particulière.

De nombreuses organisations utilisent la base de données nationale des adresses, et vos coordonnées seront automatiquement mises à jour si les dernières informations sont utilisées. Toutes les organisations publiques sont maintenant tenues d'utiliser AddressBase (Commission géospatiale du Bureau du Cabinet), dont la mairie s'assurera qu'elle est automatiquement mise à jour.

Toutefois, vous devrez tout de même informer certaines organisations vous-même.

Nous fournirons des copies du décret de changement de nom officiel, qui attestera du changement de nom. Nous allons continuer de compiler une liste détaillée des

organisations, mais les organisations clés à prévenir, y compris celles que la mairie contactera pour vous, incluent :

- Adresses liées aux comptes de commerce en ligne, etc
- Opérateurs Internet, téléphone, électricité, gaz, eau, etc
- Taxe d'habitation
- Écoles / éducation
- Services électoraux
- Emploi / prestations sociales
- Comptes bancaires
- Prêts immobiliers
- Assurance : habitation, automobile, etc
- NHS / médecin traitant / hôpital / pharmacie
- Her Majesty's Land Registry (HMLR) (cadastre)
- Her Majesty's Revenue & Customs (HMRC) (taxes)
- Driver & Vehicle Licensing Agency (DVLA) (permis de conduire)
- Contrats de location, cautions, etc
- Testaments, officiers de l'état civil et autres documents juridiques
- Home Office (ministère de l'Intérieur) / HM Passport Office (passeport) / immigration / documentation de visa
- Coordonnées des parents proches à contacter en cas de problème
- Organisations / entreprises / travailleur indépendant – Companies House (registre des sociétés), sites Internet, papier à en-tête, comptes d'entreprise, factures, contrats

Q : La mairie va-t-elle me rembourser les frais de mise à jour de mes coordonnées auprès des organisations ?

R : Nous envisageons de proposer un « paiement volontaire » d'environ 300 £ par ménage / organisation pour toute gêne occasionnée par le changement de nom. Nous prévoyons que le coût en argent et en temps sera largement inférieur à cela pour la grande majorité des ménages / organisations, si ce n'est tous.

Ce chiffre n'est pas définitif. Par conséquent, si vous avez toute remarque sur ce paiement ou sur les autres aides nécessaires, veuillez l'inclure dans votre réponse à la consultation.

Q : Y aura-t-il de nouvelles plaques de nom de rue ?

R : Oui; la mairie fournira des plaques de remplacement avec le nouveau nom de rue si le changement est approuvé. La mairie informera également Transport for London du changement et veillera à ce que TfL mette à jour toutes les informations pertinentes, y compris les arrêts de bus à proximité.

Q : Cela affectera-t-il mon statut de résident ou d'immigration, ou ma demande de visa britannique ?

R : Lors de l'entrée en vigueur de tout changement de nom de rue, si vous avez déjà déposé une demande de visa britannique ou êtes en train de le faire, vous devrez peut-être mettre à jour votre adresse dans le cadre de votre demande. La mairie de Haringey fournira un décret d'attribution de nom de rue et de numéro comme preuve officielle du changement à utiliser lors de la mise à jour de vos coordonnées, et toute autre assistance pratique pour le faire. Cela peut être effectué en ligne sans frais.

Q : Pourquoi effectuez-vous une autre consultation ?

R : La consultation précédente demandait aux résidents de Black Boy Lane de choisir entre deux nouveaux noms de rue éventuels – La Rose Lane et Jocelyn Barrow Lane. Comme les résidents ont opté pour La Rose Lane, c'est le nom qui a été choisi pour la phase suivante.

Cette consultation est une consultation obligatoire requise en vertu de la Partie II Section 6 du London Buildings Acts (Amendment) Act 1939, et qui permet aux résidents d'accepter ou de s'opposer au remplacement du nom Black Boy Lane par La Rose Lane. La mairie doit étudier les réponses à la consultation avant de prendre une décision finale quant au changement de nom de rue.

Avis d'intention de publier un décret d'attribution de nom de rue en vertu du London Buildings Acts (Amendment) Act 1939 Partie II Section 6

**L'arrondissement londonien de Haringey
London Buildings Acts (Amendment) Act 1939 Partie II Section 6
Attribution de nom de rue**

AVIS est par les présentes donné que L'ARRONDISSEMENT LONDONNIEN DE HARINGEY (« la Mairie »), en vertu du London Buildings Acts (Amendment) Act 1939 Partie II Section 6, a l'intention de publier un décret visant à remplacer le nom de rue Black Boy Lane par le nom La Rose Lane selon les échéances ci-dessous.

Toute personne s'opposant à ce projet de décret peut, avant le 19 février 2021, écrire à la Mairie au Consultation Co-ordinator, The Communications Team, Haringey Council, River Park House, 225 High Road, Wood Green, London, N22 8HQ ou en ligne sur www.haringey.gov.uk/renaming-black-boy-lane, ou envoyer un e-mail à la Mairie à bbiconsultation@haringey.gov.uk en faisant part de son objection au décret.

Daté le : 15 janvier 2021

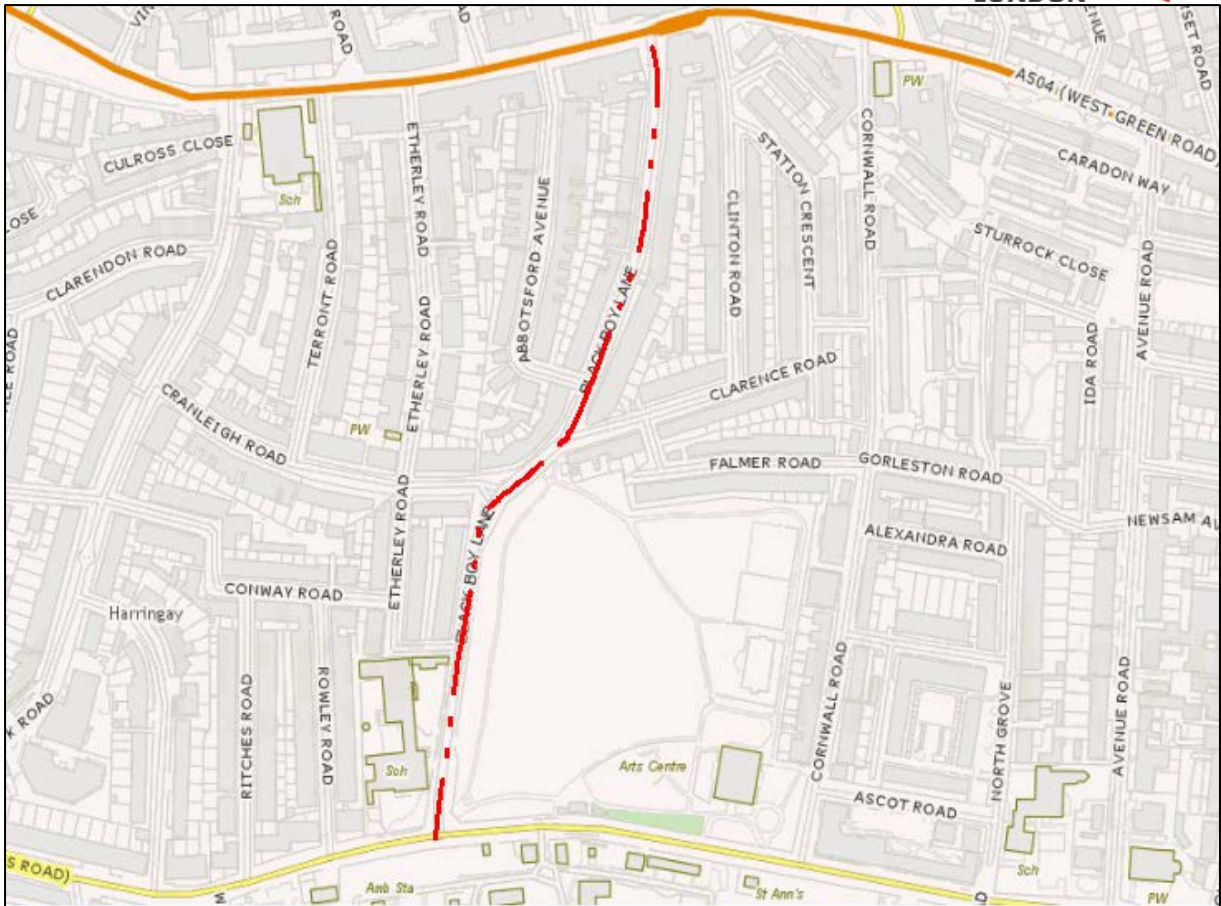
Description et situation de la rue : Black Boy Lane ; entre West Green Road et St Ann's Road

Référence et couleur sur le plan : En rouge sur le plan

Nom proposé : La Rose Lane



Stephen Lawrence-Orumwense (Head of Legal Services (Social Care & Contracts) and Deputy Monitoring Officer) for and on behalf of John Jones Head of Legal and Governance (Monitoring Officer), Haringey Council
Legal Services Alexandra House, 10 Station Road, Wood Green, London N22 7TR



© Crown copyright London Borough of Haringey
Numéro de licence OS 100019199 2021